

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal 04/10/2024

Convocation du 30.09.2024

Le vendredi 04 octobre 2024 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de madame MORAND Myriam, Maire.

Étaient présents : Mmes THIMOND Martine, LEMAIRE Brigitte et LEROY Aurore, Mrs GUILLAUT Jérôme, TESSIER Jean-Pierre, LEMAIRE Dominique et SEGOUIN Christophe.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour : Mme LEROY Aurore est nommée secrétaire de séance.

1. Devis repas du 11 Novembre 2024 :

Le conseil municipal a pris connaissance de la proposition de la Marinad' pour le repas du 11 Novembre. Le prix proposé est de 31.50 € / personne (l'an passé il était de 30 €). Pour le vin d'honneur, c'est le conseil municipal qui s'en occupe. Le conseil municipal demande une autre proposition de plat principal.

Adopté à l'unanimité

2. Devis bulletin annuel 2024 :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis proposé par l'imprimerie Gravé pour la réalisation du bulletin municipal annuel.

Adopté à l'unanimité

3. Remboursement carte de transport scolaire 2024-2025 :

Comme chaque année, il est proposé à la commune de prendre en charge une partie de la carte de transport scolaire pour les enfants domiciliés sur notre commune et étudiants au sein du SIVOS des Écoliers. Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 60 € sur une carte de car de 78 €.

Adopté à l'unanimité

4. Prévoyance santé :

Lors du dernier Conseil municipal, il a voté la participation pour la prévoyance santé à mettre en place au 01/01/2025. Il est nécessaire d'annuler et de remplacer cette délibération (avec les mêmes conditions) car celle-ci a été prise trop tôt. Pour information, la mairie a transmis au CST du CDG72 ce projet de délibération qui a reçu un avis favorable à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

5. Bulletin annuel 2024 :

Un point sur l'avancement du bulletin municipal a été effectué. Le bulletin est en cours de rédaction et devrait être imprimé et distribué avant la fin de l'année.

6. Point sur les travaux d'aménagement du bourg + changement de menuiseries école :

Les travaux d'aménagement du bourg (trottoirs en face de l'école / ancienne caserne pompiers jusqu'à l'impasse des Grands Champs + enlèvement rond-point rue du Perrin + signalisation) débuteront en novembre. Pour le changement des menuiseries à l'école, les travaux débuteront le lundi 21 octobre.

7. Enquête publique modification du PLUI :

La CCHS met en place une enquête publique du 09/10 au 12/11 concernant la modification du PLUI. Une permanence d'un commissaire enquêteur sera faite en mairie le lundi 14 octobre de 10h à 12h. Une communication sera faite par le biais de nos moyens de communication habituels.

8. Courrier habitants :

La mairie a reçu un courrier d'habitants mentionnant le fait que la sortie de leur chemin était très dangereuse car aucune visibilité des véhicules venant du centre bourg. Le conseil municipal a réfléchi sur un moyen de sécurité à mettre en place et demande un devis pour un miroir.

9. Questions diverses :

-Point sur les différentes commissions : SIVOS, CCHS, Préfecture...

- SIVOS : Monsieur GUILLAUT nous a fait part d'un très bon effectif au sein du SIVOS soit 90 élèves néanmoins avec une classe de maternelle moins nombreuse.
- Madame MORAND nous a fait part des sujets évoqués lors du forum des maires du 13/09/24.
 - La rentrée scolaire, il a été constaté une baisse des effectifs d'un point de vue régional mais cela ne concerne pas le département de la Sarthe, qui est à l'équilibre.
 - Les subventions DETR, fonds verts... sont revues à la baisse.
 - Agriculture : mauvaises récoltes cette année ainsi que des problèmes sanitaires sur les animaux notamment la grippe influenza sur les volailles, la fièvre catarrhale ovine et bovine, la peste porcine...
 - Point sur la PAC
 - Appel à projet pour la gestion des chats errants.
 - ERP, accès handicapés mise aux normes des communes.
 - Site internet permettant de vérifier son adresse : www.adresse.data.gouv.fr
 - L'Etat souhaite arriver à la cantine à 1 € pour tous ou un prix selon le coefficient familial

-Madame MORAND nous a fait part qu'un chat avait été ramassé sur une voie privée et déposé à la mairie. Le rappel de la réglementation est joint à ce compte rendu.

-État des lieux annuel de la Marinad' : Madame MORAND et Monsieur TESSIER ont réalisé l'état des lieux annuel à la Marinad'. Tout s'est très bien passé et les locaux professionnels/personnels sont bien entretenus.

-Suite aux fortes pluies de ces derniers jours, les chemins des Poupardières ainsi que de la Rougerie ont fait l'objet de travaux en urgence de remblaiements et de curages des fossés.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le vendredi 08 Novembre 2024 à 20h30.